



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer du Pas-de-
Calais

Service Eau et Risques
Unité Plan de Prévention des
Risques Naturels et Submersion
Marine
100 boulevard Winston Churchill

62 022 ARRAS CEDEX
CS 10007

PPRNL du Montreuillois : réunion de concertation
du mardi 5 novembre 2013
en Sous-préfecture de MONTREUIL-sur-MER
7-9-11, rue d'Hérambault

Participants : Cf feuille d'émargement en annexe du compte rendu

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la concertation mise en place pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux (PPRNL) du Montreuillois.

L'ordre du jour est le suivant :

- Intervention de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sur l'évolution des hypothèses de modélisation du risque de submersion marine (Le nouveau rapport d'études est consultable sur le site internet de la DREAL à l'adresse :<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?/Etudes-analyses-et-simulations-des-submersions-marines-en-Nord-Pas-de-Calais-6606>).
- Présentation par le bureau d'études DHI des cartographies d'aléa pour chaque site.
- Présentation des suites de la démarche PPRNL par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM) avec l'étude des enjeux.

Les documents présentés sont disponibles sur les sites de la DREAL et de la DDTM du Pas-de-Calais.

COMPTE RENDU

Monsieur le Sous-Préfet de Montreuil-sur-Mer ouvre la séance en faisant un rappel des différentes actions de l'État qui ont été mises en place suite à la catastrophe Xynthia (mise en place du Plan Submersions Rapides, circulaire et guide méthodologique pour l'élaboration des PPRNL,...). L'élaboration du PPRNL du Montreuillois est une de ces actions.

M.MATHON, Chef du Service Eau et Risques de la DDTM du Pas-de-Calais, précise que cette réunion est réalisée dans le cadre de la concertation mise en place pour l'élaboration du PPRNL et qu'elle fait suite à la présentation de l'étude DHI aux élus qui a été organisée le 7 octobre dernier sous la présidence de Monsieur le Préfet. L'ordre du jour est rappelé ainsi que l'objectif fixé par M. le Préfet du Pas-de-Calais qui est l'approbation du PPRNL en 2015.

Chaque point défini à l'ordre du jour fait l'objet d'une présentation sous la forme d'un diaporama numérique, à l'issue de chacune d'elle, les participants sont invités à réagir et à questionner les intervenants.

Présentation de la DREAL et de DHI

La DREAL rappelle l'objectif de l'étude qui est la caractérisation du phénomène de submersion marine sur le littoral Nord-Pas-de-Calais, aujourd'hui et à l'horizon 2100 en intégrant l'impact du changement climatique conformément à la circulaire du 27 juillet 2011 (relative à la prise en compte du risque de submersion marine dans les plans de prévention des risques naturels littoraux).

Est présenté :

- L'historique des études d'aléas
- Un rappel des phénomènes (niveau moyen, set-up [surcote de déferlement],...)
- L'évolution des hypothèses entre 2010 et 2013 du fait :
 - de données plus récentes du SHOM (Service Hydrographique, Océanique et Météorologique de la Marine) ;
 - d'une réévaluation de la surcote de déferlement (évaluation au lieu d'une valeur forfaitaire...)
 - de la prise en compte du changement climatique pour l'aléa de référence 2013 et l'aléa 2100 ;
 - de la révision des hypothèses de rupture des sites et ouvrages de protection ;
 - de données topographiques affinées (suggestion des collectivités).

DHI, après avoir exposé la méthodologie, présente pour chaque site :

- Les hypothèses et les résultats des modélisations ;
- Une vidéo de la dynamique du phénomène ;
- Les cartographies des hauteurs, vitesses et aléas pour les périodes de retour centennale actuelle et à l'horizon 2100

A l'issue de ces présentations techniques, les participants sont invités à formuler leurs remarques et à poser leurs questions. S'ensuit un échange de questions/réponses.

Gestion du risque submersion marine :

Monsieur le Maire de Merlimont souhaiterait savoir comment prendre en compte ce risque dans le futur PLU :

La DDTM62 précise que dans le cadre de l'association lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, elle conseille les collectivités et se tient à leur disposition sur ce sujet. Lorsque le PPRL sera approuvé, il devra alors être annexé aux documents d'urbanisme des collectivités concernées (communes ou EPCI) et s'imposera au PLU en tant que servitude d'utilité publique (SUP).

Monsieur le Maire de Merlimont précise que l'on peut vivre et bâtir en zones inondables, qu'il existe de nombreuses expériences et projet intéressant dans ce domaine en France ou en Europe. :

La DDTM62, précise que la remarque de monsieur le Maire renvoie à la question de la vulnérabilité au risque submersion marine. La réduction de la vulnérabilité des enjeux existants mais aussi des projets en zone urbanisée non soumis à un aléa fort ou très fort est une question qui sera abordée avec les communes lors de la phase « enjeux » qui démarrera début 2014.

Pierre-Marie Dusanier président de l'ASA de St Josse souligne l'importance de l'entretien des ouvrages de défense contre la mer compte tenu de l'ampleur de l'aléa provoqué par une rupture d'ouvrage, et qu'il est nécessaire d'engager des travaux de confortement voire de hausse du niveau de protection de l'ouvrage.

La DDTM62 précise que la réglementation de 2007 sur le classement des ouvrages a pour objectif d'identifier un propriétaire et /ou un gestionnaire d'ouvrage ayant la charge de réaliser une étude de danger pour évaluer le niveau de protection de l'ouvrage et s'il y a lieu de mettre en œuvre des travaux de confortement.

Concernant la hausse du niveau protection des ouvrages existants, la DDTM précise que l'aléa présenté ici est un aléa d'occurrence centennale. La construction d'ouvrage ou l'aménagement d'ouvrage existant pour se protéger d'un événement centennal sont techniquement difficilement réalisables et engendrent des coûts très élevés au regard des enjeux protégés. La collectivité veille plutôt sur ces événements majeurs à mettre en œuvre des actions visant à la prévention (PPRL), l'information, l'alerte et la gestion de crise.

La CCMTO est actuellement en train de lancer l'étude de danger sur les ouvrages de défense contre la mer.

Monsieur le Maire de Merlimont s'interroge sur l'impact d'une modification de l'état des ouvrages décelée par l'étude VSC sur l'évolution du PPRL

La DDTM du Pas-de-Calais souligne que le PPRNL n'est pas une procédure figée dans le temps. Si cela se justifie, une procédure de révision (à l'initiative de l'élu local et soumise au Préfet) reste envisageable pour tenir compte des évolutions favorables ou défavorables des ouvrages.

Remarques propres à certains sites :

Etaples:

La commune d'Etaples précise que le phénomène de submersion marine n'est pas le seul phénomène et que des épisodes de ruissellement se déroulent également sur son territoire.

La DDTM62 précise que l'étude DHI et donc le PPRL ne traite que du phénomène de submersion marine.

Baie d'Authie:

La commune de Groffliers s'interroge sur le fait que l'étude DHI ne prenne pas l'hypothèse d'une surcote de déferlement sur le site le bois des Sapins.

DHI précise que les sites où il y a une surcote lié au déferlement des vagues répondent à certains critères tels que la bathymétrie. Les sites des baies ne répondent pas à ces critères et ne sont pas soumis à cette surcote.

La DDTM62 précise qu'une surcote de 20 cm du niveau marin a été ajoutée par rapport aux hypothèses prises en 2011, pour intégrer dès aujourd'hui l'impact du réchauffement climatique.

M. le maire de Groffliers s'interroge sur l'impact de l'ouverture existante dans le cordon dunaire (chemin de Delasalle) sur les zones d'aléas.

DHI précise que les zones d'aléas induites par cette ouverture sont nulles sur l'aléa centennal et très limitées pour l'aléa à l'horizon 2100.

M. Rapin maire de Merlimont, demande à ce que le PPRL intègre les éléments du PPRi et étudie la conjonction des deux phénomènes (submersion marine et débordement de cours d'eau).

M. Mathon DDTM62 précise que l'étude DHI tient compte des dysfonctionnements des portes à la mer. La révision du PPRi de la Canche est envisagée afin d'intégrer les affluents de la basse vallée impactés par les épisodes d'inondations en 2012. Un PAPI d'intention sur le secteur de la Canche est en projet. PAPI et PPRi seront mis en cohérence. Un contrat de baie est en place. L'objectif est l'approbation du PPRL en 2015.

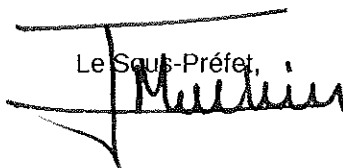
PRÉSENTATION DDTM du Pas-de-Calais

Le Service Eau et Risques de la DDTM du Pas-de-Calais fait un rappel des différentes phases d'élaboration du PPRNL et fait le point sur l'avancement de la procédure. Un délai d'un mois est laissé aux élus et associations pour faire part de leurs remarques et questions. La prochaine phase du PPRNL consistera à déterminer les enjeux. Cette phase d'études, en cours, est confiée au CETE et fera également l'objet d'une concertation sous la forme de réunions organisées à la commune et d'une réunion de concertation au format de celle organisée aujourd'hui.

Pour la gestion des actes d'urbanisme, un nouveau Porter à Connaissance (PAC) sera établi sur la base des nouvelles cartographies. Il sera transmis aux communes pour la fin d'année voire début d'année prochaine et remplacera celui de juillet 2011.

Montreuil-sur-Mer, le

Le Sous-Préfet,



Feuille de présence :

Mardi 05 novembre 2013

Aléa submersion marine

Baillet Sébastien

RAPIN JF

NADAUD François

BOURREL Séverin

LESAFFRE Bruno

BETHOUART Bruno

LEJEUNE Yves

DUBASUS Etienne

Janny Poppinck

Merlo Couste

VILCOT Claude

Alain DE BRUYNE

CORNU Philippe

DUFOUR Stéphane

DELENCLOS Céline

Leprêtre Adrien

PAUL Lauriane

BIGOT Benjamin

DELABY Joseph

BAZELLET Isabelle

QUINDET Sandrine

Nadine FERTON

BETTE Marie-Joséphine

Jeanne-Françoise

DUTHIAUX Alain

BAHEUX Jean-Claude

OLESNICZAK SOPHIE

Patrick de Polverocq

Agence de Naturland

DDTM 62

DDTM 62

DDTM 62 / CTC

Mairie de Montreuil-sur-mer

BERNBA Geoffliens

Conservatoire du littoral

Opale Sud

Mairie de Geoffliens

Mairie - Geoffliens

Maire TIGUY-BOYECHE

ADCOMBA

Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais

Syndicat Mixte du Montreuillois

Syndicat Mixte de la Côte d'Opale

STICO

Fédération des chasseurs du 62

Adjoint Maire de BERCK-sur-MER

DGA Ville de Berck

Ville de Berck-sur-Mer

Région Nord-Pas de Calais

Conseiller Maritime du Touquet

d'adjoindre au CEP

Maire de QUILLY-les-Érables

Maire d'ETAPLES

juriste Commune d'Étaples-sur-mer

Feuille de présence
 Mardi 05 novembre 2013
 Aléa submersion marine

- | | | |
|--------------------------|--|-----------------|
| DELAITRE Emile | Symcéon | aléa |
| DERAEDT Christophe | Mairie de Rang-du-Fliers | aléa |
| VAMBRE René | Elu Rang du Fliers + CCOS | aléa |
| Doudoux Christophe | Mairie de Rang-du-Fliers S. République | aléa |
| GAJAIN JC | Mairie de Wabey | aléa |
| DELORNE Alain | Mairie Colline de l'Épave | aléa |
| FEVRIER ERIC | ASDVA VERSANT SUD | aléa |
| Paulo | conseiller colline | aléa |
| JÉBOU Gérard | Mairie de Colline Beaumont | aléa |
| LT DENESNE FRANCK | SDR - Groupement Guet | aléa |
| FICHEUX Lucille | Ville du TOUQUET-PARIS-PLAGE | aléa |
| CORNETTE Jean-Christophe | Le Touquet Paris Plage | aléa |
| HALLE Sophie | de Touquet. Paris Plage. | aléa |
| JOURD'HEM | douyrie CCMSO | aléa |
| Alain Ronet | CCMSO | aléa |
| Olavin Marguerite | CCMSO | aléa |
| WANEQUE René | Syndicat Mixte Baie de Somme | aléa |
| VILLEMAGNE Guillaume | Syndicat Mixte Baie de Somme | aléa |
| GRABOWSKI Christophe | G.D.E.R.N.G.A association | aléa |
| OLIEHERVE | SDERNGA Association | aléa |
| Philippe NAVASSARTIAN | MAIRIE de ST JOSSE | aléa |
| DUSANNIER Pierre-Marie | ASA Bas-Cliffes Brasse | aléa |
| DUSANNIER François | ASA Vallée Arzon Versant Nord Edense | aléa |
| LEBAS Jean. | Mairie La Calotterie | aléa |